

Journée académique de l'innovation – mercredi 18 mars 2015

Intervenant : Eric LE COQUIL, IA-IPR de philosophie

Animatrice : Laura CARBONNIER, enseignante missionnée par le SEPIA

Rapporteurs : Nicolas GAGNEUIL, enseignant missionné par le SEPIA et Morgan HAUDRECHY,
Principal adjoint du collège de Beuvrages

En 2013, l'Inspection générale de l'Éducation nationale publie un rapport sur l'évaluation des enseignants. Dans le rapport est abordée la question de l'articulation de deux évaluations : l'évaluation pédagogique des élèves et l'évaluation professionnelle des enseignants. Le vécu professionnel de l'enseignant évalué peut avoir un effet sur ses propres pratiques d'évaluation (mimétisme par exemple). En modifiant la manière dont l'enseignant est évalué, peut-on induire un changement de sa manière d'évaluer les élèves?

Cette réflexion nécessite de s'interroger sur les principes éthiques et déontologiques communs aux deux évaluations. Notamment, dans quelle mesure l'institution - les inspecteurs territoriaux et les chefs d'établissement en ce qui concerne l'évaluation des enseignants - peut-elle s'affranchir du cadre qu'elle a elle-même posé en matière d'évaluation des enseignants ? Cadre trop souvent jugé rigide par les évaluateurs eux-mêmes. Par ailleurs, alors qu'en situation d'évaluation professionnelle l'inspection évalue la conformité de la pratique professionnelle d'un fonctionnaire à la norme établie, le rapport de l'IGEN questionne sur la possible mise en œuvre d'une innovation en la matière.

Quid de l'évaluation de l'enseignement par le chef d'établissement ? Comment passer d'une "notation administrative" ayant la longueur maximale imposée d'un « *tweet* » à un véritable acte d'évaluation et d'accompagnement ?

Plusieurs points sont soulevés par les différents participants :

- le problème de l'équité quant à la fréquence des inspections, le fait qu'il puisse se passer deux, cinq, neuf ou onze ans sans inspection alors que dans d'autres académies ou dans d'autres bassins la fréquence est beaucoup plus rapprochée.
- la question d'un système d'obligation de visite avec un délai imposé.
- Il est suggéré de raccourcir les délais d'inspection et leur récurrence surtout pour les professeurs en début de carrière.
- La question de l'aspect « infantilisant » des inspections, parfois ressenti par certains professeurs alors qu'il s'agit d'un acte professionnel.
- Un IEN premier degré aborde l'évaluation des enseignants du premier degré et explique le processus d'évaluation des équipes dans les écoles maternelles et primaires. Il y a dans le premier degré contrairement au second degré, des évaluations globales d'école avec des référentiels imposés et des expérimentations, le but étant d'impulser un esprit collectif aux équipes des écoles.
- La problématique de l'évaluation bienveillante.
- Le fait que l'enseignant craigne d'être évalué au lieu d'envisager l'évaluation comme un moyen de progression.
- la notion de compétence et d'erreur. La notion de compétence est reconnue comme un point de convergence et l'évaluation de l'enseignant comme un moyen pour lui de justifier sa démarche et l'explicitier.
- la question de la subjectivité de cette évaluation.